Introduction

*Johny Egg *, Javier Herrera ***

L'intégration des pays en développement à l'économie mondiale a connu une formidable accélération au cours de la dernière décennie, notamment sous l'effet de la réduction, voire la suppression, des barrières commerciales. Ce mouvement de globalisation s'est accompagné dans la plupart des régions du monde de la constitution de blocs régionaux (ou du renforcement des ensembles existants), à la fois pour favoriser la libéralisation des échanges et pour améliorer la capacité des pays concernés à affronter la concurrence sur les marchés mondiaux.

L'Afrique subsaharienne semble être restée à l'écart de ce mouvement, aussi bien pour les flux de marchandises que pour les flux financiers, et ne pas avoir donné jusqu'à présent de priorité véritable à l'intégration régionale, malgré les déclarations officielles. Depuis le début des années quatre-vingt, la crise économique, les programmes d'ajustement structurel, la démocratisation de la vie politique... ont, au contraire, constitué autant de facteurs de repli des États sur des préoccupations essentiellement nationales. De fait, au début des années quatre-vingt-dix, les organisations régionales créées dans les années soixante-dix avaient pour une grande partie perdu leur crédibilité, par absence de résultats ou excès d'ambitions. De plus, elles n'ont pas réussi à dépasser le clivage issu du partage colonial entre pays francophones et anglophones; celui-ci constitue encore, comme dans le cas du Nigeria et de ses voisins, une entrave majeure aux politiques d'intégration régionale.

Les évaluations par les économistes de cet échec des politiques d'intégration régionale en Afrique subsaharienne se heurtent elles-mêmes à des obstacles. Elles se fondent, d'une part, sur les données de la comptabilité nationale qui sous-estiment très largement le commerce intra-africain et, d'autre part, sur une confrontation entre le calendrier des réformes et leur mise en œuvre effective. Les travaux récents de Foroutan et Pritchett [1993] et d'Elbadawi [1997] utilisent un modèle de « gravitation » dans lequel le commerce entre deux pays dépend de leur taille et de différents facteurs d'attraction (coûts de transport, politiques économiques, régimes monétaires...). Les auteurs aboutissent à la conclusion que l'intensité du commerce régional n'est pas très différente de celle

* Agro-économiste, Institut national de la recherche agronomique (INRA).
** Économiste, ORSTOM et Gis DIAL.

que l'on pouvait attendre compte tenu des caractéristiques des pays. Mais, outre le biais introduit par l'utilisation de données sous-estimées des échanges pour étalonner les résultats du modèle, cette approche ne considère que les politiques de libéralisation du commerce et celles visant à assurer une convergence des économies. Or, en Afrique subsaharienne, malgré la réduction récente des droits de douane et la suppression de la plupart des barrières non tarifaires officielles, les disparités de politiques commerciales persistent. Ajoutées à celles des régimes monétaires, elles constituent de puissants facteurs incitateurs du développement d'un commerce non enregistré qui, à son tour, limite la portée et la pertinence de tels exercices.

Il faut donc aborder ces problèmes par d'autres approches, qui prennent davantage en compte les caractéristiques de ces échanges et mettent l'accent sur la construction de données.

Une première série de travaux engagés à la fin des années quatre-vingt sur le commerce des produits agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest a mis en évidence que la dynamique régionale est loin d'être absente de l'évolution des économies et des sociétés de cette région du monde [Egg, Igué, 1986 et 1993; Coste, Egg, 1991 et 1994 [1]]. Produit d'une organisation très structurée des acteurs, *les échanges transfrontaliers et régionaux* [2] *sont nettement plus denses que les statistiques ne le laissent penser*, en particulier entre pays membres et non membres de la zone franc. Toutefois, ce commerce est loin de valoriser au mieux les ressources locales et leur complémentarité à l'échelle régionale. Au contraire, il joue souvent contre elles en stimulant les importations du marché mondial et les réexportations, en tirant parti des opportunités offertes par la disparité des politiques économiques, des relations de clientèle et de pratiques de détournement des règles fixées par l'État.

On a pu en déduire qu'une intégration régionale « par le bas » se réalisait en marge des institutions, à travers les solidarités socioculturelles et les réseaux marchands transfrontaliers, en prenant pour une grande part appui sur un commerce « d'opportunité ». Un débat s'est alors engagé sur la nature et le sens de cette intégration : ferment du marché régional pour les uns, fraude, détournements des protections et concurrence déloyale à l'égard des productions locales pour les autres; facteur de flexibilité pour les politiques économiques des États en crise ou au contraire élément de déstructuration des États-nations; commerce profitable à l'ensemble des acteurs ou confisqué par un nombre restreint de grands commerçants... ?

Aujourd'hui, alors que la dévaluation du franc CFA a relancé le commerce intra-africain, que l'intégration régionale « par les règles » est remise à l'ordre du jour, avec la mise en place de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et de la CEMAC (Communauté économique et monétaire des États

1 Voir les travaux réalisés dans le cadre des débats sur les « espaces céréaliers régionaux » animés par le Club du Sahel-OCDE ; et aussi : Igué, Soulé [1992], Soulé [1994], Grégoire, Labazée [1993], Lambert, Egg [1994], Coussy [1990], Hibou [1996].

2 Pour marquer les différentes dimensions de ce commerce (capillaire à travers la frontière, à moyenne et longue distances), les qualificatifs de « transfrontalier » et de « régional » sont juxtaposés, le dernier terme faisant référence aux échanges entre pays (l'intégration régionale) et non entre régions d'un même pays.

d'Afrique centrale), et que de nouvelles initiatives de coopération régionale, plus pragmatiques[3], ont vu le jour, il est important de faire le point sur les dynamiques d'échanges et d'intégration régionale à l'œuvre en Afrique de l'Ouest.

Un certain nombre de travaux récents, qui partagent le souci d'observation de ces dynamiques, permettent d'enrichir l'analyse et les débats. Il s'agit en premier lieu de travaux relevant de différentes approches disciplinaires qui prolongent et approfondissent les recherches antérieures (comme l'étude de la construction historique de « l'espace ouest-africain » d'A. Lambert ou celle des échanges avec le Maghreb d'E. Grégoire), de recherches qui précisent des concepts (A. Sindzingre) ou développent de nouvelles analyses – d'espaces frontaliers (K. Bennafla), de filières régionales ou d'organisation en réseaux (O. David et P. Moustier) – ou, enfin, de travaux qui abordent les conséquences de nouveaux contextes comme la dévaluation du franc CFA (plusieurs auteurs), l'affaiblissement de l'État ou l'expansion des activités de contrebande dans les zones de conflits (J. Roitman).

Il s'agit ensuite d'analyses économiques qui résultent d'une innovation dans les méthodes d'approche des échanges transfrontaliers avec la mise en place par un réseau de chercheurs et d'experts, peu après la dévaluation du franc CFA, d'un dispositif de suivi des échanges entre le Nigeria et ses voisins immédiats (Bénin, Niger, Tchad et Cameroun) (voir plus loin). Les travaux présentés ici, qui participent de cette dynamique, relèvent de deux approches dont l'interaction est recherchée : la première, empirique, vise à *comprendre les logiques et les stratégies des acteurs et à quantifier les flux* (F. Galtier et Z. Tassou; J. Herrera); la deuxième correspond à des *modélisations sur la structure du marché et la formation des prix* construites à partir d'estimations économétriques utilisant les données de prix et de taux de change et les connaissances acquises par le réseau sur les acteurs (V. Caupin et B. Laporte; B. Massuyeau).

Nous présentons ici les principaux résultats de ces analyses, en relevant les points qui nous semblent particulièrement utiles au débat sur l'intégration régionale et en accordant une attention particulière aux questions de méthodes. Dans un premier temps, nous soulignons ces éléments à partir de la diversité de points de vue analytiques que donnent les éclairages historique, géographique, socioanthropologique et économique. Dans un deuxième temps, nous regroupons les analyses économiques centrées plus directement sur l'évolution récente de la dynamique d'intégration régionale autour du pôle nigérian. Nous pensons utile d'ajouter dans cette partie quelques compléments aux articles présentés pour « planter le décor » (le système d'échanges entre le Nigeria et ses voisins) et montrer que ces travaux sur les échanges non enregistrés aboutissent à une estimation globale des flux.

Cette introduction ne saurait rendre compte de toute la richesse des apports à ce numéro – et *a fortiori* de ceux des collègues qui n'ont pas pu présenter leur travail ici. Elle doit être considérée comme une étape dans la recherche destinée à stimuler la réflexion.

---

3 Il s'agit d'actions par sous-espace ou par dossier comme dans la CMA-AOC (Conférence des ministres de l'Agriculture d'Afrique de l'Ouest et du Centre), de soutien d'actions de lobbying pour l'harmonisation des politiques commerciales et douanières dans le cadre du « plan d'action élevage dans le couloir central », voire d'appuis à des réseaux tels que le REAO (réseau régional de l'entreprise en Afrique de l'Ouest).

Un espace « maillé »

Les débats sur l'intégration régionale en Afrique subsaharienne questionnent rarement « la nature » des espaces qui font l'objet du projet de coopération. Ils prennent souvent pour référence le modèle européen qui regroupe des États constitués de longue date, parvenus progressivement, avec plus ou moins de réussite, à faire coïncider les dimensions politique, économique et sociale... avec le territoire de l'État-nation. Or une des caractéristiques des États africains est justement la relative dissociation entre « territoire d'État et espaces d'échanges ».

Agnès Lambert rappelle que l'espace ouest-africain est historiquement constitué sur la discontinuité – « l'espace maillé » de G. Sauter – et que sa maîtrise est fondée sur le contrôle des hommes, bien davantage que sur celui des territoires. Dans la période précoloniale, la dynamique spatiale suivait « une logique de création de frontières » à l'image du cadet qui quitte sa société après un conflit avec son aîné pour aller fonder plus loin un autre village : celui-ci deviendra un nouvel espace social et politique qui gardera des relations avec la société d'origine. L'espace ouest-africain était constitué de chaînes de sociétés, « maillées » en réseaux de parentés, de communautés marchandes, de marchés... Par ailleurs, il était structuré en différents types d'espaces, commerciaux, monétaires, politiques, religieux, relativement autonomes les uns par rapport aux autres. La domination coloniale a introduit un nouveau mode de territorialité dans lequel la frontière ne veut plus dire extension, mais limites figées à l'intérieur desquelles les différentes dimensions de l'espace devaient être superposées. Ce projet politique réussira à substituer formellement la « frontière-limite » à la « frontière-création d'espace », mais ne parviendra pas à imposer véritablement « l'espace territorial » face à « l'espace social ». Les acteurs restent inscrits dans différents modes d'appartenance qui débordent le cadre des États.

La frontière-limite devient source d'opportunité pour les échanges régionaux, ajoutant aux déterminants fondés sur la complémentarité des ressources productives ceux liés aux disparités des politiques économiques nationales. Elle peut ainsi être définie de manière plus large, selon la proposition de *Karine Bennafla*, comme un espace charnière où s'opèrent à la fois rupture et contact.

Le cas du Niger fournit une des plus fortes illustrations de l'écart entre une vision institutionnelle de l'espace des « États-nations » et une lecture de cet espace basée sur les flux et les relations de réseaux. Les enquêtes d'*Emmanuel Grégoire* sur le commerce jusqu'ici peu connu avec l'Algérie et la Libye conduisent à voir le Niger comme une plaque tournante dans les échanges entre l'Afrique noire et le Maghreb. De plus, elles nuancent l'image d'un pays tourné essentiellement vers le Nigeria en le faisant apparaître comme un ensemble de « sous-espaces » reliés chacun à des espaces marchands des pays voisins qui renvoient à des réalités économiques distinctes.

Janet Roitman enrichit la discussion en rappelant que « la population flottante », issue de la dissociation entre « espace nationalisé et pratiques déterritorialisées », était un ennemi notoire du pouvoir colonial, dans la mesure où la matérialisation de ce pouvoir, l'impôt, exigeait de fixer les populations à l'intérieur des frontières. Elle souligne ainsi le caractère contestataire de toute trans-

gression de la frontière-limite définissant le territoire de la violence légitime et, en particulier, de l'autorité fiscale.

Le contrôle de ce territoire sera une des préoccupations majeures des États indépendants. Dans cet objectif, ils vont déployer des stratégies de contrôle des hommes basées sur la distribution clientéliste (à travers le parti, l'administration, les entreprises publiques...) des rentes tirées du commerce ou de l'aide extérieure qu'ils centraliseront. Comme le notent Agnès Lambert et Janet Roitman, la réduction des moyens et marges de manœuvre de la politique redistributive des États qui résulte du retournement des marchés internationaux, de l'application des programmes d'ajustement structurel et de la réduction de l'aide, conduit aujourd'hui « les clients » à se reporter sur d'autres activités et d'autres systèmes de référence. En perdant sa capacité à contrôler les hommes, l'État voit diminuer sa capacité à contrôler son territoire.

L'affaiblissement de l'État-nation, en tant que lieu d'application des règles économiques et juridiques, réduit la pertinence et la faisabilité des projets d'intégration régionale centrés sur les institutions étatiques. Dans le même temps, le caractère largement « incomplet » des marchés en Afrique subsaharienne et la prégnance des relations de réseaux contrecarrent les projets d'intégration par les marchés. Cette évolution incite à réfléchir à la mise en œuvre de politiques de coopération régionale plus diversifiées, cherchant à s'appuyer sur les différentes composantes du maillage de l'espace régional.

Une pluralité de logiques de référence

Commerces « informel », « non enregistré », « parallèle », « de contrebande », sont des catégories et concepts généralement utilisés pour appréhender les échanges transfrontaliers. Cependant, lorsqu'on étudie de près les circuits, les modes d'organisation et d'opération des différents intervenants, ces catégories apparaissent mal adaptées pour caractériser les flux transfrontaliers. D'abord, parce qu'en dehors des échanges de proximité (commerce capillaire), loin d'être informel, ce commerce est très structuré autour d'organisations et de réseaux pouvant opérer sur de vastes échelles. Ensuite, pour la majeure partie, ce commerce transite par des postes officiels de contrôle où il est soumis à de fortes « sollicitations » de la part des agents de l'administration, qui ne se traduisent que marginalement dans les caisses de l'État. Par conséquent, il ne s'agit pas de commerce clandestin mais essentiellement de fraude. Si la plupart des flux ne font pas (ou très peu) l'objet d'enregistrement aux douanes, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent être comptabilisés dans divers registres, aussi bien des agents de l'État que des opérateurs privés. Le terme d'échanges non enregistrés ne s'applique donc pas à l'ensemble des flux. Celui de commerce non officiel ou non contrôlé, opposé aux monopoles d'État, a perdu de sa substance à la suite de la libéralisation des marchés. Enfin, le qualificatif de parallèle, employé pour désigner des circuits en dehors du « territoire d'État », est lui aussi remis en question par les études empiriques, les liens de clientèle ou les complicités avec les représentants de l'État étant en général requis pour réaliser ces transactions, quand des hauts dignitaires ne participent pas eux-mêmes à certaines opérations.

Il en va de même du concept « d'intégration par le bas », utilisé souvent en opposition à l'intégration par les institutions ou les règles : il véhicule une fausse image des échanges régionaux dans la mesure où ceux-ci sont en majorité contrôlés par de puissants hommes d'affaires en relation, plus ou moins directe, avec les gouvernements.

Ce malaise dans l'emploi des termes traduit à la fois l'immixtion dans l'analyse de références normatives (au marché concurrentiel ou aux fonctions de l'État) et l'ambivalence des faits. *Franck Galtier* et *Zakari Tassou*, qui rendent compte de l'analyse fine des circuits de réexportation du Bénin menée par le LARES (Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale), montrent bien que ces circuits sont le plus souvent composés d'opérations qui combinent, à différentes étapes, l'enregistrement, la fraude, le contournement de la législation... d'autant plus fréquemment que la disparité de réglementation (comme son application) est élevée de part et d'autre de la frontière.

Ces notions, basées sur l'opposition entre des catégories construites de façon normative (qui ne sont donc bipolaires qu'en apparence) dont les opérateurs traversent sans cesse les frontières, ont un pouvoir explicatif limité. Bien plus, leur utilisation comme point de départ dans l'analyse aboutit à stériliser les débats. Il est donc nécessaire de reconstruire les questions à partir de l'observation du comportement des acteurs.

Le trait commun à la plupart des approches présentées ici est sans doute le constat de l'emboîtement des échelles, de la diversité des systèmes de référence et de la complémentarité des différentes formes de coordination.

En suivant une approche géographique, Karine Bennafla analyse la zone transfrontalière de Mbaiboum comme la dernière strate d'un emboîtement de frontières (de la chefferie, des États, de la zone franc, de l'UDEAC – Union douanière des États d'Afrique centrale –, des aires d'influence culturelles et religieuses), celle où s'entrechoquent règles et règlements de chacune des autres strates.

Les socioanthropologues décrivent les acteurs inscrits dans des systèmes complexes d'appartenance (familiale, ethnique, religieuse, sociale, politique, économique) qui forment autant de ressources qu'ils peuvent mobiliser pour la conduite des affaires. C'est de ces ressources que les réseaux marchands haoussa, ibo et dioula tirent leur force dans l'organisation du commerce régional. Elles confèrent aux organisations marchandes un mode de fonctionnement particulier dans lequel le préalable aux affaires est l'accumulation de relations « sociales », fondement du contrôle du réseau qui permettra de garantir la circulation de l'information, des avances monétaires et des marchandises [Grégoire, Labazée, 1993].

Pour analyser la diversité des modes de coordination entre les acteurs, on peut également faire appel à l'économie des conventions, qui distingue plusieurs « mondes », en dehors de celui du marché, gouvernés par des principes différents [Boltanski, Thévenot, 1991] ou à l'économie néo-institutionnaliste [Williamson, 1975; North, 1990]. La contribution d'Alice Sindzingre s'inscrit dans cette dernière approche. Elle incite à préciser les notions employées pour clarifier le débat sur l'intégration régionale, notamment sur deux points qui nous

semblent essentiels. Le premier est la nécessité de distinguer la « lecture descriptive » de l'État de la « lecture normative de l'État régulateur et garant des biens publics », sinon on ne peut comprendre « les effets déstructurants du régionalisme transétatique » : « l'État prédateur » étant lui-même un acteur de poids du commerce transfrontalier qui mine l'État-règle de l'intérieur[4].

Le second appelle à être plus précis dans la caractérisation des formes de coordination des échanges transfrontaliers, car l'utilisation trop large des notions de solidarité, d'appartenance ethnique ou religieuse et de réseau finit par brouiller le cadre d'analyse. Le commerce en Afrique, et en particulier le commerce transfrontalier et à longue distance, se déroule dans un environnement marqué par des asymétries d'information, de nombreux risques et une « incomplétude des marchés », notamment des difficultés d'accès au capital. Pour réduire l'incertitude qui en résulte, synonyme de coûts de transaction élevés, les acteurs se sont dotés d'un ensemble d'organisations et de règles, dont les réseaux marchands qu'*Olivier David* et *Paule Moustier* caractérisent par une série de connexions entre acteurs (par des liens familiaux, territoriaux, culturels...) doublée de relations hiérarchiques, d'obligation et de dépendance.

On s'accordera avec Alice Sindzingre pour souligner la nécessité de distinguer le commerce capillaire à travers la frontière des circuits et filières d'approvisionnement régulier ou du commerce à longue distance. Le commerce capillaire peut être décrit comme relevant du marché (c'est-à-dire de transactions entre acteurs autonomes répondant au signal des prix), sans recourir à différentes formes de solidarité. Toutefois, on notera que ce commerce, aussi éclaté soit-il, doit souvent faire appel à des organisations telles que les systèmes de crédit ou les marchés parallèles de change qui, eux, sont *in fine* contrôlés par les grands réseaux d'hommes d'affaires. Le commerce à distance fait au contraire une très grande place aux arrangements institutionnels dont on peut discuter la forme (contrat, organisation, réseau) et l'étendue (application sur un segment ou sur la totalité des transactions du circuit ou de la filière). En s'appuyant sur la littérature théorique récente traitant des réseaux, A. Sindzingre conclut que cette notion doit être réservée, à l'image des réseaux d'Asie du Sud-Est, aux formes de coopération qui ont un ancrage à la fois local et international.

En étudiant le commerce régional de l'oignon, O. David et P. Moustier confirment que l'accès au crédit est déterminant dans l'organisation des échanges en réseau. Ils apportent un éclairage complémentaire à la discussion sur la nature des organisations en faisant porter leur analyse sur les différentes formes de coordination au sein de la filière. Selon les segments ou les circuits, apparaissent ainsi davantage le poids de l'organisation en réseau ou au contraire le jeu du marché. L'analyse montre que les logiques oligopolistiques du réseau de grossistes se combinent dans le commerce régional avec des logiques de concurrence.

Ainsi, à l'opposé des conceptions dualistes, les travaux mettent en évidence l'imbrication et la coexistence des différentes modalités de coordination dans les

4 L'État prédateur joue un rôle actif à la fois dans le maintien des rentes (comme l'ont montré les résistances à la dévaluation tant au Nigeria que dans la zone franc) et dans la « privatisation » des prélèvements, à travers ses différentes entités centralisées et décentralisées.

échanges transfrontaliers et régionaux. En termes d'enjeux de méthode, ce constat implique de préciser ces modalités, leur efficience, leur combinaison, pour définir une collecte de données permettant une évaluation macroéconomique de l'impact de ces échanges qui réponde davantage aux questions soulevées par ces travaux que les modèles existants.

Autonomie, prélèvement, globalisation

On a pu décrire les espaces frontaliers d'intense activité commerciale comme des « périphéries nationales » [Igué, 1990], sortes de zones franches à cheval sur la frontière, affranchies au moins en partie de la réglementation des États et disposant de ressources spécifiques (entrepôts, marchés parallèles de changes...). Dans les années quatre-vingt, l'autonomie de ces zones vis-à-vis de l'État devait être considérée comme toute relative; elle résultait avant tout de la tolérance des gouvernements à l'égard d'un facteur de souplesse dans la gestion des politiques et de collusions avec les autorités sur le partage des rentes.

Mais aujourd'hui, avec l'affaiblissement de l'État – notamment la distension des liens avec ses propres agents – et l'expansion de « l'économie délictueuse » [Bayart, Ellis, Hibou, 1997], on peut se demander si certaines zones frontalières n'acquièrent pas une véritable autonomie et, plus largement, s'inquiéter d'un « régionalisme transétatique prédateur » [Bach, 1994] ou d'une « subversion de l'économie productive » [Meagher, 1996] qui gagneraient en importance.

Les travaux de terrain apportent une vision nuancée de ces questions. En analysant l'essor spectaculaire de la place de marché de Mbaiboum qui polarise les activités commerciales à la convergence des frontières du Tchad, de la République centrafricaine et du Cameroun, K. Bennafla montre que l'État a joué un rôle important dans la construction de la rente de situation de cet espace frontalier (à travers l'impact de la Sodecoton au Cameroun et l'infrastructure routière en République centrafricaine), mais qu'il n'apparaît pas dans le fonctionnement du marché. Cette autonomie vis-à-vis du contrôle centralisé de l'État ne signifie pas absence d'organisation et encore moins de prélèvement. Dans cet espace commercial très organisé, le lamido (chef peul) détient la violence légitime instituée et exerce des prélèvements élevés, à la mesure des risques et bénéfices dans une zone de conflits.

À partir du constat de l'expansion, dans le bassin du lac Tchad, des circuits du commerce régional qui sont liés à des modes violents d'appropriation et à des activités illicites, Janet Roitman aborde la question sous l'angle de la contestation de l'État-nation. Dans cette zone de conflits, les réseaux d'affaires et les factions armées, qui pratiquent la contrebande des armes, de la drogue, du pétrole, filières liées en totalité au marché international et qui ne fonctionnent pas sans de fortes connexions avec les pouvoirs en place, « concurrencent l'État-nation pour la maîtrise de l'autorité réglementaire et du pouvoir financier ». Plus largement, dans cette région, une grande partie de l'économie urbaine est aujourd'hui « subordonnée à l'économie de brousse » (l'économie qui est loin de l'État), dans la mesure où de nombreux chômeurs, victimes de l'ajustement, se sont reconvertis dans les petits métiers de services à la frontière ou ont adhéré à des groupes pratiquant le

racket et le pillage pour alimenter des entrepôts frontaliers. L'originalité du propos de J. Roitman est de poser la question de la légitimité de ces activités situées « en dehors du territoire d'État » en mettant en parallèle, d'un côté, des exemples historiques d'expression de la violence légitime (le butin des razzias, la redistribution opérée dans les garnisons militaires, le jihad du XIXe siècle) et de l'autre, la contestation de l'État prédateur exprimée par les mouvements de protestation populaire au Cameroun depuis la fin des années quatre-vingt. À l'opposé, l'analyse du commerce de réexportation de l'État-entrepôt béninois [Igué, Soulé, 1992] aboutit à des conclusions tout autres. F. Galtier et Z. Tassou montrent que ce commerce profite aussi bien à l'État qu'aux acteurs privés, aux activités enregistrées qu'au secteur informel et, de surcroît, qu'il satisfait aux exigences du programme d'ajustement structurel en augmentant les recettes fiscales de l'État : « La réexportation joue dans le sens d'un renforcement de la cohésion sociale au sein des États-entrepôts. »

Loin d'un repli des espaces frontaliers ou des marchés africains sur eux-mêmes, les travaux présentés mettent en avant l'imbrication des différentes échelles. Les sujets locaux se télescopent avec les dimensions nationales, régionales et internationales. L'essor du marché de Mbaiboum ne peut être compris sans ses connexions régionales et, pour K. Bennafla, les extrémités de cet « espace frontalier » sont les centres d'approvisionnement du Nigeria et les consommateurs de la capitale centrafricaine. De même, dans les échanges commerciaux avec le Maghreb, le Niger aurait très peu à offrir s'il ne pouvait écouler les marchandises du Nigeria.

Les échanges transfrontaliers sont aujourd'hui largement connectés aux marchés internationaux et à leur dynamique. Comme le montrent les travaux sur les échanges entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc, les marchés parallèles de change sont structurés à l'échelle régionale, mais reposent également sur des connexions directes avec les places financières internationales; les produits asiatiques ont largement pénétré les marchés, mais dans certains cas, comme celui des pièces détachées en pays ibo au Nigeria, ils sont déjà concurrencés par une production locale de substitution.

Le « commerce d'opportunité », basé sur l'exploitation de la disparité des politiques économiques et souvent associé aux importations du marché mondial, tient certes encore une place de choix dans ces échanges, mais il n'en demeure pas moins que le « commerce de complémentarité », associé aux productions locales, semble gagner en dynamisme et compétitivité. O. David et P. Moustier montrent que les acteurs du commerce régional de l'oignon, « orchestré en réseau par un oligopole de grossistes », ont fait preuve d'une capacité à accroître les volumes livrés aux consommateurs d'Abidjan et à soutenir, par des prix incitateurs, le développement de la production au Niger. De plus, contrairement à d'autres cas, ils ont procuré des ressources à l'État en s'acquittant largement des taxes douanières. Ce commerce n'est pas en opposition avec les importations d'oignons de Hollande, au contraire : parce que celles-ci leur procurent du crédit qu'ils peuvent utiliser pour l'achat de produits locaux, les grossistes développent une stratégie de complémentarité à l'égard de ces importations.

On assiste à un processus de globalisation des phénomènes observés. D'une part, le commerce transfrontalier, considéré dans ses diverses composantes (non

enregistré, fraude, illicite), semble caractérisé par une internationalisation croissante. D'autre part, le développement d'activités « hors du territoire d'État » s'élargit à des acteurs plus nombreux et s'éloigne de la frontière. Ceci ne traduit pas une autonomie vis-à-vis de l'appareil d'État, dans la mesure où ses différents corps participent au partage des rentes frontalières, mais une réduction de la sphère d'influence de l'État. Dans le même temps, si les « rentes frontalières » restent sous le contrôle d'un petit nombre d'hommes d'affaires, leur distribution tend à s'élargir. Ainsi, les passeurs d'essence nigériane dans les pays voisins, les douaniers, les petits vendeurs, les consommateurs... sont autant d'acteurs qui émargent à cette distribution.

Dans cette évolution, les « espaces frontaliers » perdent de leur spécificité et la question du « douanier-contrebandier » ne s'applique plus seulement à la frontière douanière, mais aux diverses frontières dans l'économie qui délimitent le « territoire d'État ». J. Roitman relève l'anachronisme à focaliser l'analyse du commerce transfrontalier sur la question fiscale, alors que celle-ci n'est pas résolue au cœur de l'économie. La question est certainement moins aujourd'hui celle « du commerce transfrontalier prédateur », que celle, plus générale, de la négociation de nouvelles règles du jeu permettant de redéfinir le rôle de la fiscalité dans l'économie.

Cette tendance à la globalisation implique que le débat sur l'intégration régionale, déjà lié à la question de l'insertion de l'Afrique dans les marchés internationaux, soit davantage relié aux débats sur la décentralisation et sur la fiscalité.

Avant d'aborder les résultats de l'analyse des échanges entre le Nigeria et ses voisins, précisons quelques points de méthode.

Comment mesurer l'intégration des marchés ?

Comment donner un contenu concret à la notion d'intégration régionale lorsque les données produites et compilées par les instituts nationaux de statistique ne permettent pas de connaître l'ampleur réelle des échanges ? Deux approches économiques empiriques ont été mises en œuvre dans les travaux présentés ici. La première s'attache à la mesure directe du commerce transfrontalier en développant des méthodes d'estimation des flux. La seconde suit une approche indirecte, plus globale, basée sur l'analyse du comportement des prix sur un ensemble de marchés.

L'estimation des flux non enregistrés ne peut reposer sur une seule méthode, car elle doit être adaptée aux caractéristiques des circuits commerciaux qui diffèrent selon les produits et les pays, en fonction des modes d'organisation et des stratégies des acteurs de ce commerce. La mise au point des méthodes implique donc une connaissance préalable fine de ces divers éléments.

Comme on l'a rappelé précédemment, le non enregistrement dans les statistiques de commerce extérieur n'est pas synonyme d'absence d'enregistrement. Pour estimer le commerce informel entre le Bénin et le Nigeria, l'équipe du LARES procède soit par recoupement des données officielles, soit par utilisation de données issues de la comptabilité des acteurs privés. Ainsi, pour évaluer les réexportations du Bénin, elle s'appuie sur les registres des douanes du port,

recoupés par des interviews d'acteurs (voir F. Galtier et Z. Tassou). Pour évaluer les importations en provenance du Nigeria, elle utilise les registres des entrepôts privés à Lagos qui servent de relais aux flux transfrontaliers vers Cotonou. Au Niger, les estimations des importations de céréales du Nigeria réalisées par le SIM [5] sont basées sur le dépouillement des registres des postes phytosanitaires à la frontière [Hamadou, 1997]. L'utilisation de cette méthode d'estimation par filière-produit est envisageable dans la mesure où le commerce est structuré par des organisations de grossistes et où les marchandises transitent par des points de contrôle tenant une comptabilité. Un cas à part est celui de l'essence nigériane, dont le marché est atomisé, une multitude de points de passage et de vente rendant impossible toute estimation directe des flux au demeurant assez fluctuants. La méthode employée par *Javier Herrera* au Cameroun s'est appuyée sur l'arrêt total, pendant une période limitée, des flux clandestins en provenance du Nigeria : les entrepôts officiels ayant été mis à contribution pour prendre la relève dans l'approvisionnement du marché intérieur, leurs registres ont permis d'estimer, par différence, la part de marché prise par le « fédéral ».

La concentration des échanges par un nombre limité de grossistes pourrait être un atout dans la quantification des flux, mais ces acteurs sont réticents à fournir des informations sur leurs pratiques, surtout dans le domaine du commerce transfrontalier. Les enquêtes d'O. David et celles de E. Grégoire montrent que l'on peut cependant obtenir des indications, voire des ordres de grandeur, avec un travail patient d'entretiens et de recoupement d'informations.

Par ailleurs, un certain nombre de variables pouvant être cernées plus facilement donnent déjà des éléments précieux de quantification. Ainsi l'enquête auprès des détaillantes d'oignon à Abidjan a permis d'estimer la part des différentes sources d'approvisionnement. Le dénombrement des cambistes des marchés parallèles de Lagos et les enquêtes sur leur chiffre d'affaires, réalisés par les chercheurs du LARES, ont permis d'établir que le franc CFA et le franc français occupent une place relativement secondaire dans les transactions de changes et d'identifier les différentes composantes de l'offre et de la demande de devises.

Enfin, des estimations plus globales peuvent être réalisées. L'Observatoire des frontières au Cameroun utilise une méthode fondée sur des enquêtes de marchés couplées aux enquêtes budget-consommation représentatives de l'ensemble de la population. Cette approche permet d'aboutir à des estimations cohérentes avec la comptabilité nationale.

L'autre approche mesure l'intégration des marchés, en se focalisant non sur l'ampleur des flux, mais sur leurs conséquences. Des marchés distants sont dits intégrés, lorsque l'on observe une convergence du niveau des prix entre eux sur longue période, ainsi qu'une absorption des écarts de prix à court terme. C'est l'effet des comportements des commerçants et des consommateurs sur les prix des différents marchés qui est appréhendé. Si l'écart de prix entre deux places de marché est suffisamment rémunérateur, déduction faite des coûts de transport et taxes, le commerçant cherchera à exploiter cette opportunité de profit en

5 Système d'information sur les marchés des céréales et du niébé au Niger, basé à l'OPVN (Office des produits vivriers du Niger).

transférant ses produits de l'une à l'autre. En entraînant la disparition des opportunités de profit (ou du moins leur réduction), de tels arbitrages assureront non seulement une certaine régulation des marchés, mais aussi leur intégration spatiale. Ainsi, la convergence des prix à long terme et la non persistance des opportunités de profit d'arbitrage sont des résultats qui constituent une preuve indirecte de l'importance des échanges non enregistrés.

Cette approche de l'intégration spatiale des marchés, dont on trouve les fondements théoriques chez Cournot, et la mise en œuvre empirique moderne chez des auteurs comme Stigler, Horowitz dans les débats sur la concurrence imparfaite aux États-Unis, a été appliquée dans les années quatre-vingt à la problématique des marchés nationaux des pays en développement par Ravallion [1987]. Ces travaux ont donné lieu à de nombreuses discussions portant aussi bien sur les hypothèses de convergence des prix que sur les techniques appropriées pour la mesurer. C'est en reprenant les méthodes issues des débats récents lancés par Dearcon, Harris et Palaskas, entre autres, que *Bertrand Laporte* et *Vincent Caupin* (dans le cas des céréales) et J. Herrera (dans le cas des marchés parallèles de changes) ont étudié l'intégration des marchés du Nigeria et des pays voisins (voir plus loin).

Ces études empiriques sont réalisées à l'aide des techniques économétriques dites de cointégration qui permettent de traiter des séries temporelles subissant des « chocs persistants », pour lesquelles il est nécessaire de disposer de nombreuses observations. Les techniques d'estimation employées permettent de dire non seulement s'il y a convergence à long terme entre les prix du même produit observés sur des marchés distants, mais aussi d'estimer la vitesse de leur ajustement. En outre, en établissant la prééminence de certains marchés par rapport à d'autres, elles donnent une indication précieuse pour l'analyse de l'intégration des marchés en précisant de quel côté de la frontière se trouvent ceux qui dictent les prix à l'ensemble régional [6].

Le système d'échanges entre le Nigeria et la zone franc

Le Nigeria, par son importance démographique et économique, représente un potentiel à la fois de dynamisme régional et d'instabilité au cœur de la zone franc. D'un côté, le développement des échanges intra-africains pourrait être source de croissance et de diversification des exportations. Mais d'un autre, l'instabilité chronique du Nigeria, liée à sa dépendance des cours mondiaux du pétrole, et les déterminants des échanges transfrontaliers, fondés sur les opportunités créées par les disparités de politiques, introduisent des perturbations dans les mécanismes de convergence de la zone franc.

Les nombreux travaux sur le « sous-espace » constitué du Nigeria et de ses voisins immédiats [Egg, Igué, 1993] permettent aujourd'hui de l'analyser comme un système d'échanges articulant, au niveau régional, les flux monétaires et les flux de marchandises. Sous l'emprise des déséquilibres macroéconomiques nigérians, un commerce en grande partie non enregistré par les douanes s'est déve-

6 Il peut y avoir intérêt à coupler cette approche avec une analyse spatiale de la segmentation des marchés correspondant à la géographie des réseaux : voir le travail de S. Hamadou [1997] mené avec P. Rio.

loppé autour du Nigeria, dont le principal résultat est d'atténuer la contrainte externe qui pèse sur l'économie « dollarivore » de la Fédération, autrement dit, de lui garantir un certain niveau d'accès aux produits du marché mondial, en dépit de sa capacité d'achat en devises limitée par son endettement. Un certain équilibre s'établit par l'intermédiaire du marché parallèle des changes : une partie des excédents commerciaux nigérians envers le Cameroun et d'autres pays de l'UEMOA se reporte sur l'achat des produits réexportés (par le Bénin, mais aussi le Niger, le Togo...), produits que le Nigeria aurait dû payer en devises s'il s'était approvisionné directement sur le marché mondial; une autre partie alimente la fuite des capitaux nigérians ainsi que les importations du reste du monde. On se retrouve dans une situation paradoxale où les accords de la zone franc garantissant la convertibilité des francs CFA par le Trésor français permettent, en fait, de soutenir et d'atténuer les dérapages de la politique économique au Nigeria.

Ce système construit dans un contexte de politiques fortement protectionnistes, tant au Nigeria que dans la zone franc, allait-il résister à des changements majeurs de politiques économiques et monétaires? Dans la zone franc, la convertibilité des billets a été suspendue, en août et septembre 1993, puis le franc CFA a été dévalué de 50 %, en janvier 1994. Ces mesures devaient endiguer la fuite des francs CFA ainsi que le recyclage des excédents par les transferts entre les deux zones d'émission (les actuelles UEMOA et CEMAC) et restaurer la compétitivité de la zone franc, voire rééquilibrer les flux commerciaux avec le Nigeria. Dans ce pays, on assiste depuis quelques années, et particulièrement depuis 1995, au relâchement des politiques de contrôle des changes, à la libéralisation des importations et à la réduction des subventions aux engrais et aux carburants.

De quelle manière ces changements ont-ils affecté les déterminants des échanges transfrontaliers et leur évolution? Est-ce que l'on assiste à une remise en cause du système régional d'échanges?

Pour répondre à ces questions, un dispositif régional d'observation a été mis en place. Construit à partir des systèmes existants et de nouvelles enquêtes, cet observatoire, financé par la coopération française, repose sur un réseau de chercheurs et d'experts (pour une présentation détaillée, voir Galtier et Tassou). Il a pour objectif d'améliorer la prise en compte de l'impact du Nigeria dans les politiques économiques des pays de la zone franc (Bénin, Cameroun, Niger et Tchad). Il permet de suivre l'évolution des déterminants des échanges et leurs conséquences, la nature des produits échangés (locaux ou importés, concurrents ou complémentaires) et le type d'intervenants (réseaux ou trafic diffus). Des analyses d'impact sont menées à partir des données existantes et d'enquêtes complémentaires visant notamment à quantifier les principaux flux. L'originalité du dispositif réside dans son caractère régional, avec la collecte simultanée de données dans cinq pays à partir d'une méthodologie commune. Cela permet de mettre en évidence les réactions différenciées des voisins du Nigeria face aux mêmes « chocs » concernant les déterminants des échanges et aussi de traiter des questions qui n'ont de sens que dans une perspective régionale.

Ce dispositif d'information a permis d'aborder notamment deux questions centrales dans l'évaluation de l'impact de la dévaluation. La première porte sur le degré d'intégration des marchés et la prééminence des marchés nigérians; la

seconde concerne les réponses du marché parallèle et la manière dont celles-ci sont transmises aux prix des produits nigérians sur les marchés de la zone franc où ils concurrencent les productions locales et les importations traditionnelles.

Intégration des marchés et compétitivité vis-à-vis du Nigeria

À partir des données du SIM, V. Caupin et B. Laporte confirment la forte intégration des marchés des céréales du Niger et du Nord-Nigeria, malgré les restrictions importantes du commerce entre ces deux pays. Ils constatent que la transmission des prix du Nord-Nigeria vers le Niger est importante et rapide (les élasticités et les vitesses d'ajustement sont fortes). Un résultat similaire avait été obtenu dans le cas des marchés parallèles des changes : J. Herrera [1994] a montré que les variations des taux observés au Nigeria se propagent vers les marchés de la zone franc, sans qu'il y ait d'effet de rétroaction perceptible de ceux-ci sur les marchés nigérians. Ces études mettent en évidence le rôle central que jouent les marchés nigérians par rapport à ceux des pays voisins de la zone franc qui peuvent être considérés comme périphériques.

Si les « chocs exogènes » n'ont pas d'influence sur l'intégration à long terme, ils introduisent parfois des modifications du degré d'intégration à court terme. C'est notamment le cas lorsque les récoltes nigériennes sont excédentaires. Ces résultats mettent en évidence l'intérêt que les autorités de Niamey peuvent avoir pour un suivi des marchés céréaliers nigérians mais aussi des politiques économiques du Nigeria.

L'intégration du marché des changes est un résultat qui peut paraître surprenant : dans la mesure où les soldes commerciaux entre le Nigeria et chacun de ses voisins de la zone franc sont différents (négatif à l'égard du Bénin, excédentaire vis-à-vis du Cameroun), on devrait observer un comportement des prix et des taux de change parallèles spécifique à chaque pays. *A contrario*, l'évolution en phase des taux parallèles indique la suprématie d'un facteur exogène commun.

L'analyse des séries de taux de change parallèle sur différents marchés a permis de mettre en évidence que c'est au Nigeria, et non sur les marchés de la zone franc, que se fixe le taux de change parallèle naira/franc CFA qui régule la compétitivité des produits nigérians. De plus, ce taux n'est pas déterminé par le solde du commerce transfrontalier informel mais par les déséquilibres macroéconomiques au Nigeria [Herrera, 1997; Azam, Daubrée, 1991].

Les résultats des estimations économétriques mettant en évidence la prééminence des marchés nigérians ont suggéré de porter l'attention sur le fonctionnement du marché de Lagos pour identifier les différentes composantes de l'offre et de la demande de devises sur le marché parallèle. Ce travail de terrain a permis à son tour de dégager des orientations précises sur le type de données à collecter. Un dialogue fructueux s'est établi ainsi entre l'analyse économétrique, l'étude du comportement des acteurs et l'organisation du dispositif de collecte périodique de l'information.

La dévaluation du franc CFA devait renforcer la compétitivité des produits de la zone franc auparavant compromise par l'appréciation du franc français vis-à-vis du dollar et la dépréciation sans précédent du naira au cours de la décennie écou-

lée. L'article de *Benoit Massuyeau* examine l'impact de la dévaluation sur la compétitivité des produits nigérians. Il analyse en particulier le degré de transmission des variations de taux de change sur les prix, transmission qui a trop souvent été supposée immédiate et totale. L'approche consiste à tester la validité de la « loi du prix unique » et à mieux comprendre les facteurs pouvant expliquer les écarts de prix.

Les données disponibles sur les zones concernées par les échanges transfrontaliers ne permettaient pas de répondre à cette question d'une façon précise. B. Massuyeau s'est appuyé sur les données très fines collectées par les observatoires des frontières au Cameroun pour valider l'hypothèse d'une transmission incomplète des chocs. Les résultats des estimations économétriques révèlent que seulement 20% à 30% des variations du taux de change et des prix en naira au Nigeria sont transmis au prix des produits nigérians dans les marchés du Nord-Cameroun. Ce résultat souligne *a contrario* le poids de la concurrence imparfaite due à l'organisation en réseaux des échanges transfrontaliers et montre les limites de l'efficacité de la dévaluation du franc CFA pour améliorer de façon substantielle la compétitivité des produits de la zone franc vis-à-vis du Nigeria.

Le poids des échanges transfrontaliers avec le Nigeria

Des critiques sont souvent émises quant aux conclusions analytiques auxquelles les études sur le commerce transfrontalier peuvent aboutir en raison du manque de donnés quantifiées sur les flux. Les premiers éléments de synthèse des résultats obtenus dans le cadre du suivi des échanges entre le Nigeria et ses voisins montrent, au contraire, que ces approches permettent d'aboutir aujourd'hui à des ordres de grandeur qui peuvent fonder une analyse macroéconomique.

Frank Galtier et Zakari Tassou étudient de près la *stratégie de réexportation vers le Nigeria* que « l'État-entrepôt » [Igué, Soulé, 1992] a développée en profitant des prohibitions à l'importation au Nigeria (farine de blé, riz, friperie, véhicules d'occasion, notamment). Ils montrent à quel point le système de réexportation est vital, non seulement pour l'État béninois, mais aussi pour les populations vivant des activités portuaires ou du commerce avec le Nigeria. D'après leurs estimations, la réexportation rapporte près d'un tiers des recettes de douane, 13% des recettes publiques, et crée une valeur ajoutée de près de 6% du PIB.

Le commerce de réexportation occupe aussi une place de premier plan dans le commerce extérieur du Bénin. Ainsi, en 1995, les importations de marchandises destinées au Nigeria ont représenté 39% du total de ses importations, alors que l'exportation non enregistrée de ces mêmes marchandises vers le Nigeria a représenté près du double (178%) des exportations officielles du pays.

En raison des disparités dans les habitudes de consommation et des caractéristiques des axes commerciaux transfrontaliers, notamment du degré variable de contrôle de l'État, le Nigeria exerce *une pénétration régionale assez inégale au Cameroun*. Une estimation pour l'ensemble du Cameroun révèle qu'environ 8% de la consommation des ménages, un peu plus de 15% des importations et près de 4% du PIB proviennent des importations non enregistrées du Nigeria. La désagrégation des estimations des flux transfrontaliers par région montre que 15% de la consommation des ménages sont assurés par les produits en provenance du Nigeria

dans les provinces au Nord de l'Adamaoua et 12 % dans les provinces de l'Ouest, où le commerce transfrontalier est dominé par les réseaux ibo. Dans les villes de Douala et de Yaoundé, « seulement » 7 % et 4 % de la consommation des ménages portent sur des produits en provenance du Nigeria [DIAL, 1998].

Le Nigeria est le premier partenaire commercial du Niger : d'après les estimations réalisées par Vincent Caupin, en collaboration avec l'équipe ORSTOM, les échanges avec le Nigeria auraient représenté en 1995 un peu plus de 40 % du commerce extérieur enregistré et non enregistré. Le Nigeria aurait concentré cette année-là 45 % des exportations totales du Niger (80 % des exportations hors uranium), alors que la Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Niger n'évalue cette part qu'à 25 %. Les importations du Nigeria sont plus difficiles à estimer, étant donné la gamme extrêmement large de produits. Elles peuvent être évaluées à environ 45 % du total des importations (13 % selon la Direction de la statistique). Selon ces estimations, le déficit de la balance commerciale bilatérale, qui était de 27 milliards de francs CFA en 1993, diminue à 19 milliards en 1994 à la suite de la dévaluation du franc CFA, mais remonte à près de 26 milliards en 1995. Le Niger contribue ainsi à la fuite de devises de la zone franc en faveur du Nigeria.

Le cas de l'essence nigériane, « le fédéral », importée en fraude par tous les pays voisins a favorisé le système de transport des biens et des personnes et contribué, par là, à l'intégration des espaces marchands. Pour le cas du Cameroun, J. Herrera propose un bilan de l'impact de ce commerce sur l'État, les commerçants de part et d'autre de la frontière, la raffinerie camerounaise et les consommateurs. Au plus fort de ce trafic, les pertes fiscales ont été évaluées à près de 10 % des recettes fiscales alors que, cumulativement sur la dernière décennie, les consommateurs auraient bénéficié d'un surcroît de pouvoir d'achat de 24 % par rapport à leurs revenus dans les ménages du Nord-Cameroun et de 10 % dans les ménages de Douala. Contrairement à une idée répandue, il n'y a pas de transfert de subvention nigériane aux produits pétroliers vers les consommateurs camerounais. Les réajustements de prix, les coûts élevés des raffineries, les bénéfices des commerçants et les prélèvements informels au Nigeria amènent le prix frontière « du fédéral » à un niveau très au-dessus du prix international.

L'importance des échanges non enregistrés pour l'ensemble régional

Lorsque l'on totalise les estimations des importations camerounaises en provenance du Nigeria, des réexportations du Bénin vers le Nigeria et des transactions principales du Niger avec le Nigeria, on constate que les flux transfrontaliers sont loin d'être négligeables : ils représentent près du quart des importations officielles et environ 5 % du PIB de l'ensemble des trois pays de la zone franc. Les estimations confortent l'hypothèse du rôle différencié que chacun de ces trois pays joue dans l'espace régional subordonné au Nigeria. Le Cameroun et, dans une moindre mesure, le Niger sont largement déficitaires dans le commerce avec le Nigeria, tandis que le Bénin est largement excédentaire. Le Cameroun et le Niger exportent des francs CFA et le Bénin fournit indirectement des devises au Nigeria.

Vue du côté du Nigeria, la contribution de la zone franc n'est pas marginale, en particulier lorsque la conjoncture pétrolière lui est défavorable. En 1993, les exportations et réexportations des trois pays vers le Nigeria représentaient près de 11 % du total des importations officielles de la Fédération et un peu moins du tiers des importations des biens de consommation finaux. En revanche, lors de l'envolée du cours du pétrole en 1995, ces proportions chutent respectivement à 2 % et 6 %. Il apparaît ainsi que les flux transfrontaliers constituent un appoint précieux pour le Nigeria dans les périodes de grands déséquilibres.

Les développements récents des politiques économiques aussi bien en zone franc qu'au Nigeria sont porteurs de menaces pour l'équilibre, voire pour la survie de ce système régional d'échanges. La diminution considérable du nombre de produits interdits à l'importation au Nigeria (ils passent de 76 à 12 entre 1986 et 1993) à la suite du processus de libéralisation des importations initié en 1986, a fortement réduit les opportunités de réexportation et a fait craindre le tarissement de la manne fiscale pour l'État béninois, avec le risque de mettre en péril les équilibres régionaux des échanges (les excédents vis-à-vis du Cameroun ne pouvant plus être recyclés par l'achat de produits au Bénin).

La menace était d'autant plus perceptible que la suspension de la convertibilité des billets CFA touchait le cœur du système de recyclage des excédents commerciaux nigérians envers la zone franc et du dispositif permettant au Nigeria de pomper des francs CFA hors de la zone franc. Les déficits commerciaux chroniques du Bénin liés à la réexportation de produits importés en grande quantité allaient-ils toujours être compensés par d'autres membres de l'union monétaire disposés à continuer de financer les fuites de devises au profit du Nigeria ?

Cependant, comme le montrent F. Galtier et Z. Tassou, ce système dispose de plusieurs « crans de sécurité ». Ainsi, bien que le chiffre d'affaires de la réexportation béninoise ait connu un fort repli après la dévaluation, il a retrouvé ses marques grâce à l'adaptation des grands commerçants de la réexportation qui se rabattent sur d'autres produits, sinon interdits, du moins fortement taxés au Nigeria.

Quant aux mesures relatives à l'inconvertibilité des billets des francs CFA, elles ont été largement neutralisées par les stratégies de contournement mises en place avec la complicité du système bancaire formel de la zone franc [Herrera, 1994]. Le contournement de la mesure a révélé la capacité des acteurs à s'adapter à de nouvelles contraintes et la forte imbrication entre le commerce non enregistré et le système bancaire formel, entre le marché national et le marché international. La capacité d'adaptation des acteurs s'est aussi manifestée par la mise en place de nouveaux circuits diversifiant les produits échangés et les pays concernés. Ces mesures n'ont donc pas mis véritablement en danger jusqu'ici la pérennité du système de « pompe à francs CFA ». Par contre, elles ont contribué à illustrer la participation de l'Afrique au processus de mondialisation en cours.

*

Alors que les débats sur les formes institutionnelles de la régionalisation en Afrique subsaharienne semblent être dans une impasse et que la concrétisation des politiques de convergence des unions commerciales marque le pas, ce

numéro présente une autre façon d'étudier l'intégration régionale : par les dynamiques des acteurs qui la mettent en œuvre. Cette approche n'ignore pas le cadre réglementaire ni les politiques économiques, elle les intègre comme déterminants des flux régionaux par les disparités et opportunités qu'elles suscitent. Mais elle souligne la pluralité des logiques de référence sur lesquelles s'appuient les acteurs.

Les travaux présentés ici attestent de la vitalité du commerce régional et conduisent à souligner que son impact est sous-estimé par les responsables des politiques économiques. Plus important, à l'opposé des analyses fondées sur des hypothèses de « défaillances » dans l'organisation de ce commerce en référence aux normes des « mondes marchand et industriel », les études fines des circuits et des acteurs montrent que le commerce intrarégional est imbriqué avec le système bancaire, qu'il dispose de fortes connexions à l'échelle internationale et qu'il répond avec rapidité aux opportunités qui lui sont offertes. Certes, pour le moment, il se nourrit peu des complémentarités productives, il n'induit encore que de façon embryonnaire une dépendance des zones de production envers des marchés de consommation plus distants et il porte en lui des germes de déstructuration des « territoires d'État ». D'une certaine manière, ces insuffisances indiquent que les échanges régionaux constituent une source de croissance potentielle pour les économies africaines, à condition, toutefois, que de nouvelles règles du jeu puissent être négociées entre les acteurs pour redéfinir le rôle de la fiscalité.

Dans l'étude des dynamiques d'intégration régionale en Afrique subsaharienne, il est primordial de mettre en évidence les circuits économiques reliant effectivement les marchés, de préciser l'ordre de grandeur des flux commerciaux et de mesurer leur impact sur un certain nombre de variables. Toutefois, la mesure des effets directs du commerce transfrontalier est insuffisante ; elle ne permet pas de prendre en compte les interactions complexes entre flux commerciaux, finances publiques, activités du secteur formel et revenus des ménages. D'autres outils d'analyse doivent être mobilisés pour cela. Les connaissances acquises peuvent permettre de développer aujourd'hui des outils de modélisation macroéconomique avec un cadre comptable cohérent, capables de cerner l'impact spécifique de chocs affectant les principaux déterminants des flux transfrontaliers. En prenant appui sur des dispositifs de suivi des échanges tels que celui décrit ci-dessus entre le Nigeria et ses voisins, ces outils d'analyse peuvent fournir une aide au dialogue régional en matière d'harmonisation des politiques économiques et devenir un outil de coopération régionale.

Mais de nombreux aspects de la régulation des flux demeurent encore à éclairer. Sur plusieurs points, des hypothèses doivent être précisées et leurs implications dégagées. Par exemple, divers éléments conduisent à penser qu'il existe une forme d'autorégulation de la fiscalité « informelle » ; à travers quels mécanismes opère-t-elle ? De quelle façon les différents modes d'organisation des acteurs du commerce régional, ainsi que les caractéristiques des produits (périssables, manufacturés), ont une incidence sur le degré d'intégration des marchés ? Jusqu'à quel point peut-on considérer l'organisation des commerçants comme une réponse efficace aux diverses contraintes du marché ? Enfin, plusieurs observations indiquent

que de nouvelles formes de redistribution des rentes frontalières sont apparues depuis la dévaluation du franc CFA; quelles sont leurs implications pour l'intégration régionale ?

Bibliographie

Ariyo A., Raheen M. [1991], « Enhancing Trade Flows within the ECOWAS Sub-Region : an Appraisal and Some Recommendations », in A. Chhibber, S. Fisher (éd.), *Economic Reform in Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, World Bank : 245-258.

Azam J.-P., Daubrée C. [1991], « La détermination des taux de change parallèle en Afrique : modèle macroéconomique et test économétrique (Nigeria, Zaïre, Ghana) », *Économie et Prévision*, 97 : 105-115.

Bach D., Egg J, Philippe J. (éd.) [1989], *Nigeria, un pouvoir en puissance*, Paris, Karthala, 290 p.

Bach D. [1994], « Afrique de l'Ouest : organisations régionales, espaces régionaux et régionalisme transétatique : les leçons d'un mythe », *L'Afrique politique* : 93-117.

Baldwin R. [1997], « The Causes of Regionalism », *World Economy*, 20 (7) : 865-888.

Bayart J.-F., Ellis S., Hibou B. [1997], *L'Évolution délictueuse des économies africaines*, éditions Complexe, 167 p.

Bhagwati J. [1993], « Regionalism and Multilateralism : an Overview », in J. de Melo, A. Panagariya (éd.), *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press : 22-50.

Boltansky L., Thévenot L. [1991], *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 485 p.

Cogneau D., Herrera J., Roubaud F. [1996], « La dévaluation du franc CFA au Cameroun. Conséquences *a priori*, bilan conjoncturel et perspectives », *Économies et Sociétés*, 33 (1) : 169-203.

Coste J., Egg J. (éd.) [1991], *Échanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal) : quelle dynamique régionale?*, Paris, Club du Sahel-OCDE, 217 p.

Coste J., Egg J. [1994], « Dynamiques régionales et efficacité des politiques économiques : le cas des marchés céréaliers ouest-africains », in *Économie des politiques agricoles dans les pays en développement, vol. 2, Revue française d'économie* : 184-203.

Coussy J. [1990], « Intégration interafricaine et politiques de protection : échec inéluctable ou occasions manquées? », in J.-M. Fontaine (éd.), *Réformes du commerce extérieur et politiques commerciales*, Paris, IEDES : 211-235.

Coussy J., Hugon Ph. (éd.) [1991], *Intégration régionale et Ajustement structurel en Afrique subsaharienne*, ministère de la Coopération et du Développement.

Dercon S. [1995], « On Market Integration and Liberalization : Method and Application to Ethiopia », *The Journal of Development Studies*, 32 (1) : 112-43.

DIAL [1998], *Le Cameroun : analyse d'un espoir évanoui*, Paris, Karthala, 200 p.

Egg J. (coord.) [1993], *L'Économie agricole et alimentaire du Niger : vers une intégration au marché du Nigeria?*, Paris, Club du Sahel-OCDE, IRAM, 211 p.

Egg J., Igué J. O. [1993], *L'Intégration par les marchés dans le sous-espace est : l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats*, Paris, Club du Sahel-OCDE, 150 p.

Elbadawi I. [1997], « The Impact of Regional Trade and Monetary Schemes on Intra-Sub-Saharan Africa Trade », in A. Oyejide, I. Elbadawi, P. Collier, *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa*, vol. I : *Framework, Issues and Methodological Perspectives*, Londres, McMillan Press : 210-255.

Engola Oyep J., Kamanda B.-C. [1996], *Approche des échanges de produits agropastoraux entre le Cameroun et le Nigeria de janvier 1994 à juin 1995*, IRAM-INRA-LARES.

Fajchamps M., Gavian S. [1996], « The Spatial Integration of Livestock Markets in Niger », *Journal of African Economies*, 5 (3) : 366-405.

Fine J., Yeo S. [1997], « Regional Integration in Sub-Saharan Africa : Dead End or Fresh Start? », in A. Oyejide, I. Elbadawi, P. Collier, *Regional Integration and Trade Liberalization in*

Sub-Saharan Africa, vol. I : *Framework, Issues and Methodological Perspectives*, Londres, McMillan Press : 428-474.

FOROUTAN F., PRITCHETT L. [1993], *Intra-Sub-Saharan African Trade : is it too Little?*, Policy Research Working Paper Series, 1225.

FOROUTAN F. [1993], « Regional Integration in Sub-Saharan Africa : Past Experience and Future Prospects », in J. de Melo, A. Panagariya (éd.), *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press : 234-271.

GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. (éd.) [1993], *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala, ORSTOM, 262 p.

HAMADOU S. [1997], *Libéralisation du commerce des produits vivriers au Niger et Mode d'organisation des acteurs privés. Les réseaux marchands dans le fonctionnement du système de commercialisation des céréales*, thèse de doctorat, Montpellier, ENSAM, 340 p.

HERRERA J. [1994], *La Détermination du taux de change parallèle du naira et ses implications pour la zone franc*, document de travail Gis DIAL.

HERRERA J. [1994], « Sur l'inconvertibilité du franc CFA au Cameroun », *Politique africaine*, 54 : 47-65.

HERRERA J. *et alii* [1997], *Les Échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria depuis la dévaluation*, DSCN et DIAL, 95 p.

HIBOU B. [1996], *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Karthala, 334 p.

HOROWITZ I. [1981], « Market Definition in Antitrust Analysis : a Regression-Based Approach », *Southern Economic Journal*, 48 : 1-16.

IGUÉ J. O. [1990], « Le développement des périphéries nationales en Afrique », in *Tropiques, Lieux et Liens*, Paris, ORSTOM : 594-605.

IGUÉ J. O., SOULÉ B.-G. [1992], *L'État-entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise?*, Paris, Karthala, 210 p.

KIGUEL M., LIZONDO S., O'CONNEL S. (éd.) [1997], *Parallel Exchange Rates in Developing Countries*, Londres, McMillan Press.

KRUGMAN P. [1993], « Regionalism and Multilateralism : Analytical Notes », in J. de Melo, A. Panagariya (éd.), *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press : 58-78.

LAMBERT A., EGG J. [1994], « Commerce, réseaux et marchés : l'approvisionnement en riz dans les pays de l'espace sénégambien », *Cahiers des sciences humaines*, 30 (1-2) : 229-254.

LARES, *L'Éc(h)o des frontières*, bulletin régional de suivi des échanges transfrontaliers : Bénin, Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun, trimestriel, Cotonou.

LAVERGNE R. (éd.) [1996], *Intégration et Coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, CRDI, 406 p.

LYAKURWA W., MCKAY A., NG'ENO N., KENNES W. [1997], « Regional Integration in Sub-Saharan Africa : a Review of Experiences and Issues », in A. Oyejide, I. Elbadawi, P. Collier : 159-209.

MANSOOR A., INOTAI A. [1991], « Integration Efforts in Sub-Saharan Africa : Failures, Results and Prospects : a Suggested Strategy for Achieving Efficient Integration », in A. Chhibber, S. Fisher (éd.), *Economic Reform in Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, World Bank : 217-232.

MEAGHER K. [1996], « Le commerce parallèle en Afrique de l'Ouest. Intégration informelle ou subversion économique ? », in R. Lavergne (éd) : 197-222.

MEAGHER K. *et alii* [1997], « Current Trends in the Cross Border Grain Trade between Nigeria and Niger », communication au séminaire *le Suivi des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et ses voisins*, Cotonou, 14-17 avril 1997, LARES et IRAM.

DE MELO J., PANAGARIYA A., RODRIK D. [1993], « The New Regionalism : a Country Perspective », in J. de Melo, A. Panagariya (éd.), *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press : 159-192.

NORTH D. C. [1990], *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 152 p.

O'CONNELL S. [1997], « Macroeconomic Harmonization, Trade Reform and Regional Trade in Sub-Saharan Africa », in A. Oyejide, I. Elbadawi, P. Collier, *Regional Integration and Trade*

Liberalization in Sub-Saharan Africa, vol. I : *Framework, Issues and Methodological Perspectives*, Londres, McMillan Press : 89-157.

PALASKAS T. B., HARRIS-WHITE B. [1993], « Testing Market Integration : New Approaches from the West Bengal Food Economy », *The Journal of Development Studies*, 30 (1) : 1-57.

RAVAILLON M. [1987], *Markets and Famines*, Oxford, Claredon Press.

SOULÉ B.-G. [1994], *Échanges régionaux et Régulation des marchés agricoles : le cas du Bénin et du Niger en relation avec le Nigeria*, thèse de doctorat, Montpellier, ENSAM, 325 p.

STIGLER G. [1985], « The Extent of the Market », *The Journal of Law and Economics*, XXVIII (3) : 555-585.

WILLIAMSON O. [1975], *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications*, New York, Free Press.